

Motion présentée au conseil d'administration du mardi 1^{er} février 2011

Les membres élus du conseil d'administration (parents d'élèves, professeurs et personnels ATOS) du collège Victor Hugo réunis le 1^{er} février 2011 déplorent cette année encore la dégradation des conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les enseignants. Il ne s'agit pas pour nous de remettre en cause le travail du chef d'établissement, qui a fait ce qu'il pouvait au regard des trop faibles moyens mis à sa disposition. En effet, la DHG repose sur une enveloppe insuffisante compte tenu des besoins des élèves pour des conditions d'étude de qualité.

Pourtant, les effectifs prévus pour la rentrée 2011 progressent, or des heures sont retirées : avec 378 heures postes, le collège perdra à la rentrée prochaine 24 heures postes, ce qui représente un poste et un tiers de poste.

Les heures supplémentaires représentent à elles seules l'équivalent de deux postes. Les enseignants de mathématiques reçoivent 6 heures supplémentaires, 4 heures en EPS, 6 heures en anglais. Pourquoi les postes nécessaires ne sont-ils pas créés, pourquoi les heures supplémentaires ne sont-elles pas transformées en heures postes ?

L'an prochain, le collège devra donc fonctionner avec plus d'élèves mais avec moins de moyens. De plus, les heures servant aux projets se réduisent de plus en plus, la dotation ne laissant que les moyens nécessaires pour fonctionner *a minima*. Les résultats de ces choix politiques et budgétaires, dont sont responsables les dirigeants nationaux, sont les suivants :

- **l'impossibilité, avec cette dotation, d'assurer l'horaire obligatoire minimal du niveau de 5^{ème}**, qui est de 25 heures hebdomadaires. Les élèves auraient 23,4 heures seulement par semaine.
- **des classes aux effectifs de plus en plus chargés** : 28 élèves par classe en moyenne en 4^{ème} et en 3^{ème}. Comment fonctionner correctement dans de telles conditions ? On peut se demander comment le travail à l'oral va être possible avec de tels effectifs. De même, il devient très difficile de faire travailler les élèves en groupe (que ce soit en salle informatique ou en TP par exemple) dans ces conditions, à l'heure où on nous demande de pratiquer une pédagogie différenciée.
- **la multiplication des compléments de service donnés**, alors que des heures supplémentaires sont affectées à plusieurs disciplines dont les enseignants doivent effectuer ces compléments de service. Par exemple, 6 heures de CSD en histoire-géographie et 3 heures supplémentaires dans cette discipline, 4 heures de CSD en arts plastiques, 3 heures en éducation musicale. Que dire de la situation en anglais, où deux collègues devraient se partager 6 heures supplémentaires, avec des groupes surchargés ? De même en mathématiques où deux collègues devraient se partager 6,5 heures ? Nous appelons nos collègues à refuser ces heures supplémentaires au-delà de l'heure supplémentaire annuelle obligatoire.
- **la suppression de la classe européenne**. L'enseignante d'allemand devra par conséquent aller faire trois heures dans un autre établissement. Ce projet valorise pourtant l'établissement, dont le public est de plus en plus défavorisé. C'est une politique qui va à l'encontre du bon sens, la situation sociale des familles et les besoins qui en découlent n'étant absolument pas pris en compte.
- **la disparition de l'option grec**. Encore un plus pour le collège qui disparaît. Cette option rend pourtant le collège plus attractif, dans le cadre d'une révision de la carte scolaire et l'arrivée prévue dans l'établissement d'élèves du Coudray à la rentrée 2012. On ne s'y prendrait pas autrement si l'on voulait pousser ces familles à inscrire leurs enfants dans le privé.
- **les itinéraires de découverte**, pourtant obligatoires, disparaissent, les heures qui y étaient jusque là consacrées étant nécessaires pour la dotation des matières.
- **la découverte professionnelle** passe de 3 heures à 2 heures hebdomadaires. Cette option facultative est pourtant bien utile aux élèves de 3^{ème} pour préparer leur orientation dans de bonnes conditions.

En conclusion, tous les projets qui valorisent l'établissement disparaissent. Les moyens qui devraient servir à bonifier l'établissement sont affectés aux horaires des matières avec, en plus, des effectifs surchargés.

Nous souhaitons, par cette motion, alerter les parents d'élèves et l'Inspection académique de cette dégradation des conditions d'enseignement de ce collège.

Nous exigeons par conséquent une enveloppe d'heures suffisante pour le maintien des projets bien installés dans l'établissement :

- la classe européenne (+ 2 heures en allemand),
- le grec (+ 1 heure en 3^{ème}),
- la remédiation maths-français (+0,5 heure par classe et par matière sur les niveaux de 5^{ème}-4^{ème}, soit 7 heures en tout),
- la transformation d'heures supplémentaires en heures postes.

En outre, nous renouvelons notre demande d'intégrer les 12 élèves ULIS dans les effectifs du collège. Et, bien entendu, nous réclamons un allègement des effectifs par classe, permettant de travailler dans de bonnes conditions, aussi bien pour les élèves que pour les enseignants.

Nous demandons à être reçus au plus vite par l'inspecteur d'académie afin de discuter d'une meilleure dotation pour l'établissement.